



REALISEZ UN ITINERAIRE EDUCATIF dans les Monts d'Ardèche



LES COUPS DE POUSSE EDUCATIFS DU PARC 2020/2021

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 228 000 ha entre Ardèche et Haute-Loire. Classé à l'UNESCO au titre du label mondial Géoparc avec plus de 50 sites volcaniques, c'est un territoire rural à l'extraordinaire diversité paysagère, agricole et patrimoniale qui témoigne d'une alliance de longue date entre les hommes et la nature. Articulées autour de champs de mission thématiques, les actions du Parc veillent à préserver cet équilibre fragile tout en accompagnant le développement du territoire et en pensant les transformations de demain. Le projet d'éducation au territoire du Parc a pour objectif d'accompagner les jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire à prendre conscience du territoire sur lequel ils vivent et dont ils sont acteurs, et à mieux comprendre les grands enjeux écologiques et sociétaux qui s'y jouent.

Pour se faire, **4 grandes thématiques** représentatives de l'action du Parc sur les Monts d'Ardèche sont proposées comme cadre d'élaboration de projets éducatifs.

POURQUOI CET APPEL A PROJETS ?

Ce dispositif est un outil de **soutien et d'accompagnement** pour les établissements accueillant des enfants des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire.

POUR QUI ?

Pour tous les enfants des Monts d'Ardèche **de la maternelle au lycée**.

Vous êtes :

- > Enseignant d'un établissement scolaire public ou privé.
- > Animateur de centre de loisirs ou de centre de vacances.
- > Educateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- > Responsable de l'organisation du temps périscolaire.

POUR QUOI FAIRE ?

- > Découvrir son lieu de vie et encourager la découverte du « dehors » sur le territoire des Monts d'Ardèche,
- > Mettre en œuvre une action éducative concrète,
- > Aborder les enjeux des thématiques développées par le Parc dans ses actions sur le territoire,
- > Croiser les regards par l'intervention d'acteurs extérieurs.

QUELS THEMES EXPLORER ?

« Agriculture et alimentation »

En plus d'encourager une agriculture encadrée sur son territoire - diversifiée, de saison, respectueuse de l'environnement, de la qualité de l'eau... -, le Parc et ses partenaires travaillent actuellement à mieux connaître les besoins en alimentation dans les Monts d'Ardèche pour les années à venir. L'objectif est de sensibiliser au concept de « la fourche à la fourchette » en découvrant plusieurs aspects de l'agriculture locale comme la châtaigneraie, le pastoralisme... par des visites de fermes, des rencontres, ...

« La biodiversité et les milieux naturels »

Le territoire du Parc compte de nombreux espaces naturels remarquables (ENS, Natura 2000, ...) abritant des milieux rares ou menacés. Cependant, la préservation de la biodiversité n'est pas uniquement l'affaire de spécialistes. L'objectif est de contribuer à son propre niveau à la protéger par des actions simples.

Cette année, deux sujets en termes de biodiversité sont au cœur des actions du Parc :

- **« Les pollinisateurs, les agents secrets de la Nature »** : Les études le montrent, le nombre d'insectes décroît depuis plusieurs décennies. Les causes de cette disparition sont multiples et cette disparition n'est pas sans conséquence. L'objectif est de sensibiliser à ces enjeux et d'inviter chacun à participer à inverser cette tendance par des actions concrètes à mener près de chez soi.
- **Les Forêts anciennes, un réservoir de biodiversité** : Le Parc des Monts d'Ardèche est l'un des Parcs les plus boisés de France et sa forêt est très diverse. Certains sites sont emblématiques de par leur richesse biologique. Comme pour les grands crus, l'ancienneté des forêts constitue un facteur clé dans la qualité des forêts et l'épanouissement de la biodiversité.
L'objectif de cette thématique est de découvrir ce monde de la forêt grâce à quelques sites remarquables

« La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO »

Sur le territoire du Parc, rien ne manque pour une approche complète de la géologie. Toutes les ères y sont représentées depuis plus de 550 millions d'années. Cette géologie est le socle même de notre territoire, qui comme un livre ouvert, raconte son histoire.

L'objectif de ce thème est de découvrir les trésors enfouis depuis très longtemps comme, par exemples, les volcans, les tourbières ou ces grands animaux qui habitaient notre territoire avant nous et que l'on appelle les dinosaures !

« L'art contemporain et la découverte du parcours artistique Le Partage des eaux »

Le Parc des Monts d'Ardèche a créé un parcours artistique sur la Montagne ardéchoise : 6 œuvres exceptionnelles et des Mires paysagères sont à découvrir au cœur d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel. La découverte de ces œuvres (1 ou 2 sur une journée, en car ou en randonnée) se fait de manière sensible et transdisciplinaire, en relation étroite avec celle des sites et des milieux qui les accueillent.

L'objectif de ce thème est de découvrir et expérimenter la démarche des artistes qui interviennent dans le paysage.

COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET ?

Chaque projet doit comprendre au minimum **2 1/2 journées d'intervention** auprès des enfants par des partenaires éducatifs, **1 journée de visite** sur un site (site naturel, ferme, œuvre du Partage des eaux, maison thématique du Parc, ...) et **1 sortie en autonomie** à proximité de l'école.

Afin de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet, le Parc met à votre disposition :

- Les chargés de missions éducation au territoire et le professeur relais en tant qu'interlocuteurs privilégiés
- Une aide financière de **750 €** par projet retenu. Cette aide correspond à la prise en charge des 2 ½ journées d'intervention et de la visite de site. Elle doit représenter **un maximum de 80 % du budget total** du projet). Le bus nécessaire à la sortie restant à la charge de l'établissement.
- De nombreuses ressources sur le site Internet du Parc pour enrichir d'avantage votre projet

QUAND REPENDRE ?

Dépôt de la fiche de Pré-inscription au plus tard **le 18 mars 2020** à : vbertrand@pnrma.fr

La date d'une réunion de co-construction vous sera communiquée en fonction du niveau (primaire, collège, lycée). Le dépôt des dossiers administratifs se fera dans une seconde phase ; la date limite vous sera communiquée pour s'articuler avec les calendriers du Dossier Unique et du Dossier Commun.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Véronique BERTRAND est là pour vous aider en répondant directement à vos questions ou en vous dirigeant vers la bonne personne à contacter au Parc.

vbertrand@pnrma.fr
04 75 36 38 60

